

## Réunion du 19 mars 2024

**Présents :** Dugué, Jeanneau, Bureau, Grenon, Vincent, Carmagnac, Chollet, Bate, Julliard, Pouilloux, Lhuairé

**Excusés :** Moreau → procuration Dugué, Guilloteau → procuration Grenon, Durot, Delahaye  
Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<->>>>>

### Réunion de Budget

**Vote des Comptes administratifs :**

**Budget Principal :**

M. le Maire donne lecture du Compte administratif 2023 du Budget principal en détaillant les différents postes ; lequel se résume ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1		REPORT DÉFICITAIRE N-1	
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	223 023,39	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	2 133 987,74
DÉPENSES DE L'EXERCICE	437 220,29	DÉPENSES DE L'EXERCICE	778 575,71
RECETTES DE L'EXERCICE	576 417,18	RECETTES DE L'EXERCICE	1 030 227,17
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	139 196,89	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	251 651,46
<u>RÉSULTAT CUMULE DE LA SECTION (001)</u>	362 220,28	<u>RÉSULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	2 385 639,20
RESTES A RÉALISER DÉPENSES	150 000,00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT (Obligatoire)	0,00
RESTES A RÉALISER RECETTES	23 200,00	COMPLÉMENT D'AFFECTATION	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00	TOTAL A AFFECTER (1068)	0,00
<u>PRÉLÈVEMENT A EFFECTUER</u>	0,00	<u>REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002)</u>	2 385 639,20

M. le Maire se retire de la salle de réunion et laisse la présidence à M. Roland JEANNEAU.

Monsieur JEANNEAU demande aux conseillers municipaux de bien vouloir procéder au vote du compte administratif 2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget principal ainsi que le compte de gestion 2023 indentique au CA 2023.

**Affectation du résultat :**

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance valide à l'unanimité l'affectation du résultat soit un excédent de 2 385 639,20€ en fonctionnement et un excédent de 362 220,28€ en investissement.

**Espace commercial :**

M. le Maire donne lecture du Compte administratif 2023 du Budget Espace Commercial en détaillant les différents postes ; lequel se résume ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1		REPORT DÉFICITAIRE N-1	
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	500,00	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	6 951,73
DÉPENSES DE L'EXERCICE	0,00	DÉPENSES DE L'EXERCICE	4 205,40
RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	RECETTES DE L'EXERCICE	16 190,57
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	0,00	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	11 985,17
<u>RÉSULTAT CUMULE DE LA SECTION (001)</u>	500,00	<u>RÉSULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	18 936,90
RESTES A RÉALISER DÉPENSES	5 000,00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT (Obligatoire)	4 500,00
RESTES A RÉALISER RECETTES		COMPLÉMENT D'AFFECTATION	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT	-4 500,00	TOTAL A AFFECTER (1068)	4 500,00
<u>PRÉLÈVEMENT A EFFECTUER</u>	4 500,00	<u>REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002)</u>	14 436,90



### **Maison de santé :**

#### **Budget primitif 2024 :**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 42 000 €

Recettes : 42 000 €

Section d'investissement :

Dépenses : 455 394 €

Recettes : 455 394 €

Le conseil municipal valide le budget primitif 2024 à l'unanimité.

### **Espace commercial:**

#### **Budget primitif 2024 :**

Section de fonctionnement :

Dépenses: 30 336,90 €

Recettes: 30 336,90 €

Section d'investissement :

dépenses: 7 100 €

recettes : 7 100 €

Le conseil municipal valide le budget primitif 2024 à l'unanimité et clos la réunion de budget à 21h30.

### **Réunion de Conseil Municipal**

Le conseil municipal ouvre la séance à 22h40.

#### **Compte-rendu des commissions :**

***Logement de la Poste*** : les peintures sont désormais réalisées. Il faut prévoir le nettoyage du terrain. Le logement sera bientôt disponible à la location.

***Voirie*** : le temps va peut être permettre de reprendre les travaux entamés. Il est nécessaire de réfléchir à une solution pour la raquette de la zone artisanale.

***Ecole*** : Suite à l'avertissement reçu et aux différentes réunions des maires du RPI pour proposer un projet commun, il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine sur le RPI PERIGNAC-COULONGES-BOUGNEAU.

Une matinée « Portes Ouvertes » sera organisée sur l'école de Pérignac avec l'équipe enseignante le samedi 4 mai 2024.

#### **Questions diverses :**

##### ***DIA*** :

M. le Maire donne lecture d'un droit de préemption sur la commune au 74 Avenue de Cognac. Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur cette vente.

***AF*** : Le renouvellement du bureau de l'Association foncière va se tenir. La mairie doit proposer 3 personnes. Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'y réfléchir.

***Eglise*** : le devis de démoussage de la toiture de l'église par drone s'élève à 4 176,80€ . Le devis de traitement des façades s'élève à 13 832€.

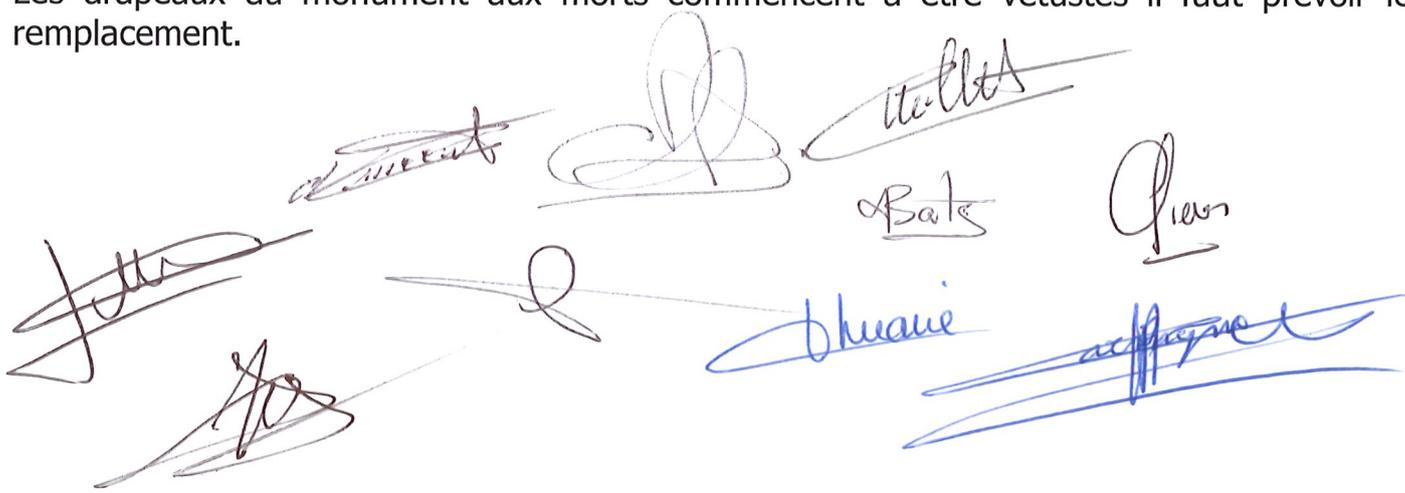
Le conseil municipal décide de faire procéder au démoussage de la toiture dans un premier temps.

##### ***Maison de santé*** :

Lors de la réunion bilan avec les professionnels de santé plusieurs points ont été évoqués, les praticiens sollicitent une formation sur les extincteurs, l'achat d'un défibrillateur ainsi qu'un détail des charges et notamment du personnel ménage.

**Boucherie** : les comptes n'ayant pas été déposés au tribunal de commerce, il n'est pas possible pour le moment d'y installer un repreneur.

Les drapeaux du monument aux morts commencent à être vétustes il faut prévoir leur remplacement.



A collection of handwritten signatures and names in black and blue ink. The signatures are scattered across the page, with some appearing to be crossed out or written over. The names 'Bate' and 'Piers' are written in black ink, while 'Thuanie' and 'acffozma' are written in blue ink. There are also several abstract scribbles and loops that do not clearly form words.